



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 mars 2013
Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France
24, rue de Dantzig - 75015 Paris
Ce rapport contient 34 pages
Référence : LG-134-63



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France

Siège social : 24, rue de Dantzig - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 mars 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2013 sur :

- le contrôle des comptes combinés de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France :

- Le paragraphe 8 « Provisions pour risques et charges » des « Notes relatives au bilan combiné » rappelle que les provisions pour indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées partiellement conformément à l'option prévue à l'article 9, 3^{ème} alinéa du Code de Commerce ;

- Le paragraphe 7 « Fonds propres » et 8 « Provisions pour risques et charges » des « Notes relatives au bilan combiné » exposent le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des engagements de retraite pour une caisse du réseau.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une évaluation selon la méthodologie indiquée dans l'annexe en note « Principes comptables » paragraphe 5 « Trésorerie et valeurs mobilières de placement ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

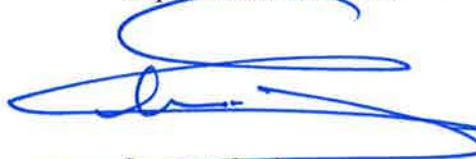
3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport financier de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Paris La Défense, le 17 décembre 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent Genin
Associé



Etats financiers combinés au 31 mars 2013





SOMMAIRE

	Pages
BILAN COMBINÉ (ACTIF – PASSIF)	1-2
DÉTAIL DU BILAN (ACTIF)	3
DÉTAIL DU BILAN (PASSIF)	4
COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ	5
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	6
ANNEXE	7-26



(Bilan combiné



BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2013

Données en €

ACTIF		Notes	Brut	Amort./Prov.	Net 3/13	Net 3/12
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement			83 237	83 237	0	0
Logiciels, droits et valeurs similaires			28 063 519	23 895 957	4 167 562	4 281 853
Autres immobilisations incorporelles			3 339 622	3 180 582	159 039	810 485
Immobilisations incorporelles en cours			17 147 028		17 147 028	11 830 394
TOTAL	51.		48 633 406	27 159 776	21 473 630	16 922 731
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains - Agencements et aménagements de terrains			20 707 031	584 241	20 122 790	20 283 888
Constructions			91 237 973	42 386 081	48 851 891	51 153 377
Installations générales, agencements, aménagements divers			14 625 595	12 288 857	2 336 738	2 697 472
Matériel et mobilier de bureau			10 928 011	8 983 077	1 944 934	2 159 443
Matériel informatique			11 478 129	9 445 867	2 032 262	2 218 259
Autres immobilisations corporelles			5 856 317	3 689 903	2 166 414	693 626
Immobilisations corporelles en cours			1 327 981		1 327 981	862 513
TOTAL	51.		156 161 036	77 378 026	78 783 011	80 068 578
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations et créances rattachées à des participations			4 764 796	149 082	4 615 714	5 443 094
Prêts			1 344 133		1 344 133	1 362 367
Autres			836 051	76	835 975	324 770
TOTAL	51.		6 944 980	149 158	6 795 822	7 130 232
CRÉANCES						
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés sur commandes	53.		297 635		297 635	115 837
Adhérents et comptes rattachés	52.		1 555 289 113	80 805 636	1 474 483 476	1 141 211 059
Autres débiteurs	53.		15 508 084	2 096 916	13 411 168	36 942 176
TOTAL			1 571 094 831	82 902 552	1 488 192 279	1 178 269 072
TRÉSORERIE						
Valeurs mobilières de placement	54.		6 468 976 731	32 770 952	6 436 205 778	6 509 906 601
Disponibilités			357 304 799		357 304 799	241 551 342
TOTAL			6 826 281 529	32 770 952	6 793 510 577	6 751 457 943
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avance			3 828 467		3 828 467	2 984 268
Charges réglées sur congés : exercice n + 1			75 386 113		75 386 113	61 106 753
TOTAL	55.		79 214 579		79 214 579	64 091 021
FONDS GÉRÉS						
	56.		34 774 428		34 774 428	32 840 303
TOTAL ACTIF			8 723 104 790	220 360 465	8 502 744 326	8 130 779 880

BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2013

Données en €

PASSIF	Notes	Net 3/13	Net 3/12
FONDS PROPRES			
Réserve légale		1 165 559	1 086 396
Réserve statutaire		318 467 428	368 883 235
Autres réserves		273 405 497	271 663 084
Report à nouveau		(26 356 758)	34 105 774
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)		(15 526 036)	(101 328 756)
TOTAL	§7.	551 155 690	574 409 732
PROVISIONS			
Provisions pour risques		22 170 623	16 068 786
Provisions pour indemnités de départ à la retraite		7 072 785	3 688 223
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs		273 546 140	361 262 191
Autres provisions pour charges		0	3 820
TOTAL	§8.	302 789 548	381 023 020
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses	§9.	31 641 545	18 190 559
Fournisseurs et comptes rattachés	§10.	5 975 567	6 526 502
Adhérents créditeurs	§10.	25 545 444	28 965 776
Opérations avec les autres organismes professionnels	§10.	96 830 374	91 705 095
Dettes fiscales et sociales	§10.	168 109 595	217 539 359
Autres dettes	§10.	605 081 186	463 125 336
TOTAL		933 183 711	826 052 628
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance		1 478 671	1 883 787
Cotisations appelées sur congés : exercice n+1		6 418 285 102	6 043 070 090
Cotisations émises sans engagements de congés		261 077 174	271 500 321
TOTAL	§5.	6 680 840 947	6 316 454 197
COMPTES GÉRÉS			
	§6.	34 774 428	32 840 303
TOTAL PASSIF		8 502 744 326	8 130 779 880

DÉTAIL DU BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2013

Données en €

Rubriques et postes	Valeurs nettes					Total
	Total Caisses (CI-BTP) Valeurs nettes	UCF Branche Intempéries	UCF Branche Congés	GIE CEDIB	Eliminations, reclassements et retraitements	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Logiciels, droits et valeurs similaires	3 510 711	0	626 853	29 997	0	4 167 562
Autres immobilisations incorporelles	159 039	0	0	(24)	24	159 039
Immobilisations incorporelles en cours	42 377	0	17 104 651	0	0	17 147 028
TOTAL	3 712 128	0	17 731 505	29 973	24	21 473 630
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains - Agencements et aménagements de terrains	20 122 790	0	0	0	0	20 122 790
Constructions	48 455 566	0	396 326	0	0	48 851 891
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 324 203	0	0	12 536	0	2 336 738
Matériel et mobilier de bureau	1 875 767	0	69 167	(340)	340	1 944 934
Matériel informatique	1 929 286	0	48 516	54 824	(364)	2 032 262
Autres immobilisations corporelles	2 166 414	0	0	0	0	2 166 414
Immobilisations corporelles en cours	1 327 981	0	0	0	0	1 327 981
TOTAL	78 202 006	0	514 009	67 020	(24)	78 783 011
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations et créances rattachées à des participations	4 614 068	0	0	0	1 645	4 615 714
Prêts	1 238 574	0	105 559	0	0	1 344 133
Autres	799 917	0	633	35 426	0	835 975
TOTAL	6 652 560	0	106 192	35 426	1 645	6 795 822
CRÉANCES						
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés sur commandes	196 423	0	119 568	0	(18 356)	297 635
Adhérents et comptes rattachés	1 463 980 301	21 346 637	0	4 436	(10 847 897)	1 474 483 476
Créances sur entités réseau CI-BTP	9 166 255	0	0	0	(9 166 255)	0
Autres débiteurs	11 838 587	7 287 982	8 077 368	42 382	(13 835 151)	13 411 168
TOTAL	1 485 181 566	28 634 619	8 196 935	46 818	(33 867 659)	1 488 192 279
TRÉSORERIE						
Valeurs mobilières de placement	6 365 990 897	70 064 881	0	150 000	0	6 436 205 778
Disponibilités	355 454 539	1 466 431	273 204	110 624	0	357 304 799
TOTAL	6 721 445 437	71 531 312	273 204	260 624	0	6 793 510 577
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avance	9 107 652	0	214 688	35 840	(5 529 713)	3 828 467
Charges réglées sur congés : exercice n + 1	71 077 205	0	0	0	4 308 908	75 386 113
TOTAL	80 184 856	0	214 688	35 840	(1 220 805)	79 214 579
FONDS GÉRÉS			34 774 428			34 774 428
TOTAL ACTIF	8 375 378 551	100 165 931	61 810 960	475 701	(35 086 819)	8 502 744 326

DÉTAIL DU BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2013

Données en €	Valeurs nettes					
	Rubriques et postes	Total Caisses (CI-BTP) Valeurs nettes	UCF Branche Intempéries	UCF Branche Congés	GIE CEDIB	Eliminations, reclassements et retraitements
FONDS PROPRES						
Réserve légale	1 165 559	0	0	0	0	1 165 559
Réserve statutaire	257 765 218	48 743 384	11 958 826	0	0	318 467 428
Autres réserves	274 389 233	0	0	0	(983 736)	273 405 497
Report à nouveau	(26 687 071)	0	0	149 090	181 224	(26 356 758)
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)	13 908 252	(22 641 369)	294 809	(92 208)	(6 995 520)	(15 526 036)
Provisions réglementées	184 058	0	0	0	(184 058)	0
TOTAL	520 725 250	26 102 015	12 253 635	56 881	(7 982 091)	551 155 690
PROVISIONS						
Provisions pour risques	9 454 495	5 888 560	0	5 500	6 822 068	22 170 623
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	6 894 853	0	0	0	177 932	7 072 785
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	273 546 140	0	0	0	0	273 546 140
Autres provisions pour charges	18 990	0	0	0	(18 990)	0
TOTAL	289 914 478	5 888 560	0	5 500	6 981 010	302 789 548
DETTES						
Emprunts et dettes financières diverses	31 623 029	10 746	7 770	0	0	31 641 545
Fournisseurs et comptes rattachés	3 993 411	0	1 953 511	62 957	(34 312)	5 975 567
Adhérents créditeurs	23 738 994	0	0	0	1 806 450	25 545 444
Opérations avec les autres organismes professionnels	82 847 556	0	0	0	13 982 817	96 830 374
Dettes entités réseau CI-BTP	32 071 788	0	0	0	(32 071 788)	0
Dettes fiscales et sociales	166 864 647	0	1 035 816	190 142	18 990	168 109 595
Autres dettes	529 022 581	68 164 610	7 527 518	160 221	206 256	605 081 186
TOTAL	870 162 008	68 175 356	10 524 616	413 320	(16 091 587)	933 183 711
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Produits constatés d'avance	247 644	0	4 258 282	0	(3 027 255)	1 478 671
Cotisations appelées sur congés : exercice n+1	6 433 251 998	0	0	0	(14 966 896)	6 418 285 102
Cotisations émises sans engagements de congés	261 077 174	0	0	0	0	261 077 174
TOTAL	6 694 576 816	0	4 258 282	0	(17 994 150)	6 680 840 947
COMPTES GÉRÉS						
			34 774 428			34 774 428
TOTAL PASSIF	8 375 378 551	100 165 931	61 810 960	475 701	(35 086 819)	8 502 744 326



(Compte de résultat combiné



COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

Données en €

Rubriques et postes	Notes	Ex. 12/13	Ex. 11/12
PRODUITS TECHNIQUES			
Produits techniques		6 589 310 610	6 466 642 883
Reprises sur provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer		367 688 879	333 550 620
TOTAL		6 956 999 489	6 800 193 502
CHARGES TECHNIQUES			
Charges techniques		6 772 233 029	6 580 734 359
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser		249 435 536	338 767 397
Dotations aux provisions pour risques et charges		7 000 000	
TOTAL		7 028 668 565	6 919 501 757
RÉSULTAT TECHNIQUE	§11.	(71 669 076)	(119 308 254)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Autres produits de gestion courante		13 490 815	13 432 068
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		9 095 705	9 833 408
Transferts de charges d'exploitation		1 903 451	1 717 104
TOTAL		24 489 971	24 982 580
CHARGES D'EXPLOITATION			
Services extérieurs		19 798 130	19 561 603
Autres services extérieurs		20 358 854	20 637 574
Impôts et taxes		7 054 807	6 971 673
Charges de personnel		67 655 044	65 550 316
Autres charges de gestion courante		3 079 704	1 950 481
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		18 867 839	17 152 711
Impôts sur revenus financiers		4 038 173	3 361 728
TOTAL		140 852 550	135 186 086
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	§12.	(116 362 579)	(110 203 506)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers		150 002 818	138 435 599
Reprise des dépréciations des comptes financiers		86 346 400	72 553 790
TOTAL		236 349 218	210 989 388
CHARGES FINANCIÈRES			
Charges financières		20 132 247	28 574 515
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers		46 400 920	69 524 728
TOTAL		66 533 167	98 099 243
RÉSULTAT FINANCIER	§13.	169 816 052	112 890 145
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels		5 771 838	9 380 591
Reprise sur provisions et dépréciations exceptionnelles			8 077 574
TOTAL		5 771 838	17 458 165
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles		2 998 177	2 100 565
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles		84 095	64 741
TOTAL		3 082 272	2 165 306
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	§14.	2 689 567	15 292 859
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(15 526 036)	(101 328 756)

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

Données en €

Rubriques et postes	Total Caisses (CI-BTP) Valeurs nettes	UCF Branche Intempéries	UCF Branche Congés	GIE CEDIB	Eliminations, reclassements et retraitements	Total
PRODUITS TECHNIQUES						
Produits techniques	6 514 609 024	104 781 177	0	0	(30 079 592)	6 589 310 610
Reprises sur provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer	358 958 851	8 627 297	0	0	102 731	367 688 879
TOTAL	6 873 567 875	113 408 475	0	0	(29 976 861)	6 956 999 489
CHARGES TECHNIQUES						
Charges techniques	6 686 221 438	120 470 364	0	0	(34 458 772)	6 772 233 029
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser	242 057 688	7 262 731	0	0	115 117	249 435 536
Dotations aux provisions pour risques et charges					7 000 000	7 000 000
TOTAL	6 928 279 126	127 733 095	0	0	(27 343 655)	7 028 668 565
RÉSULTAT TECHNIQUE	(54 711 250)	(14 324 620)	0	0	(2 633 206)	(71 669 076)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Autres produits de gestion courante	13 603 378	253 864	10 394 731	2 329 360	(13 090 519)	13 490 815
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	9 197 436	0	0	1 000	(102 731)	9 095 705
Transferts de charges d'exploitation	2 641 597	0	916 481	13 576	(1 668 203)	1 903 451
TOTAL	25 442 412	253 864	11 311 212	2 343 935	(14 861 452)	24 489 971
CHARGES D'EXPLOITATION						
Services extérieurs	16 523 656	604 473	4 969 065	783 202	(3 082 266)	19 798 130
Autres services extérieurs	17 809 715	7 471 687	1 911 382	397 938	(7 231 868)	20 358 854
Impôts et taxes	6 541 254	130 823	339 104	91 713	(48 086)	7 054 807
Charges de personnel	61 999 047	1 208 438	3 377 458	1 074 255	(4 155)	67 655 044
Autres charges de gestion courante	3 075 080	827	1 315	2 482	0	3 079 704
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 030 801	343 348	446 847	86 559	(39 717)	18 867 839
Impôts sur revenus financiers	4 038 173	0	0	0	0	4 038 173
TOTAL	128 017 726	9 759 596	11 045 171	2 436 150	(10 406 093)	140 852 550
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(102 575 314)	(9 505 732)	266 041	(92 214)	(4 455 360)	(116 362 579)
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers	148 744 248	1 214 040	35 640	2 207	6 683	150 002 818
Reprise des dépréciations des comptes financiers	86 341 843	4 557	0	0	0	86 346 400
Transferts de charges financières	6 683	0	0	0	(6 683)	0
TOTAL	235 092 775	1 218 597	35 640	2 207	0	236 349 218
CHARGES FINANCIÈRES						
Charges financières	20 078 649	18 554	6 563	0	28 480	20 132 247
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers	46 389 861	11 060	0	0	0	46 400 920
TOTAL	66 468 510	29 614	6 563	0	28 480	66 533 167
RÉSULTAT FINANCIER	168 624 265	1 188 983	29 078	2 207	(28 480)	169 816 052
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels	5 844 062	0	3	0	(72 226)	5 771 838
Reprise sur provisions et dépréciations exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Transferts de charges exceptionnelles	36 777	0	0	0	(36 777)	0
TOTAL	5 880 839	0	3	0	(109 003)	5 771 838
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles	3 146 313	0	312	2 201	(150 649)	2 998 177
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	163 974	0	0	0	(79 880)	84 095
TOTAL	3 310 287	0	312	2 201	(230 528)	3 082 272
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 570 552	0	(309)	(2 201)	121 525	2 689 567
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	13 908 252	(22 641 369)	294 809	(92 208)	(6 995 520)	(15 526 036)



Annexe des comptes combinés



RÉSEAU CONGÉS INTEMPÉRIES-BTP

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers combinés du réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP).

Les états financiers sont présentés en euros (€).

Ils se composent d'un bilan, dont le total s'élève au 31 mars 2013 à 8 502 744 326 € et d'un compte de résultat, présenté sous forme de liste, qui dégage un résultat combiné déficitaire de 15 526 036 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

▪ **Système d'information unique (SI Unique)**

Dans le cadre du Plan d'actions du réseau Congés Intempéries BTP, il a été décidé de concevoir un système d'information unique (ou SIU) pour les Caisses dont la réalisation est prévue de s'échelonner sur environ 7 années.

Les coûts relatifs à la réalisation du SIU suivent le schéma comptable suivant :

- enregistrement en immobilisations en cours des frais de création du logiciel SIU, y compris le coût d'acquisition du logiciel « maître » Axinod, dans l'attente de la réalisation complète du logiciel ;
- comptabilisation des coûts (honoraires des prestataires informatiques, salaires et frais de déplacements des personnes travaillant sur le projet, amortissement des immobilisations utilisées dans le cadre de la réalisation du projet, quote-part de frais généraux, ...) en charges d'exploitation.

Si les conditions d'activation des frais sont remplies, la production de l'exercice constitue un produit d'exploitation enregistré à son coût de production, ce qui équilibre les charges correspondantes (PCG, art. 442/23 et 447/72). Au 31 mars 2013, le montant des en-cours s'élève à 17 105 k€ contre 11 608 k€ l'an dernier.

PERIMETRE DE COMBINAISON

Chaque entité du réseau Congés Intempéries BTP a approuvé son adhésion au périmètre de combinaison, au moyen d'une convention de combinaison qui a pris la forme d'une résolution adoptée par le Conseil d'administration de l'UCF le 2 juillet 2010.

L'exercice 2012/2013 a vu la création des Caisses :

- Ile-de-France née de la fusion des Caisses de Paris et Melun et
- Provence née de la fusion de la Caisse de Toulon avec celle de Marseille.

Cette modification du périmètre de combinaison, ainsi que la liquidation des deux Caisses du Bas-Rhin et du Haut-Rhin respectivement les 12 et 29 septembre 2012, portent le nombre d'entités combinées à la fin de l'exercice à 31 contre 35 pour l'exercice dernier.

Rappelons que l'exercice 2011/2012 avait vu la création de la Caisse d'Alsace, née du rapprochement des Caisses du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, tandis que ces deux Caisses étaient toujours intégrées au 31 mars 2012 en raison de règles spécifiques au droit local ayant conduit à la liquidation effective des entités concernées sur l'exercice suivant, soit 2012/2013.

Au 31 mars 2013, 7 Caisses du réseau ont des participations dans 9 SCI.

A l'exception de 2 SCI dont le pourcentage de détention est inférieur à 20 % (i.e. absence d'influence notable), il existe 6 SCI dont le pourcentage est compris entre 25 % et 45 %, et une SCI dont le pourcentage de détention est supérieur à 95 %.

L'impact du retraitement en combinaison des 6 SCI au moyen de la méthode de la mise en équivalence et de celui par intégration globale de la SCI détenue à plus de 95 % étant respectivement jugés non significatifs (moins de 1 % de l'actif combiné), il a été décidé de n'intégrer aucune SCI au sein du périmètre de combinaison.

Code Entité	Entité	Lieu	Méthode de combinaison
-	UCF ¹	Paris	
01	TRAVAUX PUBLICS	Paris	IG ³
02	ILE DE FRANCE	Paris	IG
03	CAEN	Caen	IG
04	ROUEN	Rouen	IG
05	LILLE	Marcq-en-Barœul	IG
06	REIMS	Reims	IG
07	NANCY	Nancy	IG
08	METZ	Metz	IG
11	MACON	Mâcon	IG
12	LYON	Villeurbanne	IG
13	GRENOBLE	Grenoble	IG
14	NICE	Nice	IG
15	PROVENCE	Marseille	IG
16	SAINT-ETIENNE	Saint-Etienne	IG
17	CLERMONT-FERRAND	Clermont-Ferrand	IG
18	MOULINS	Yzeure	IG
19	MONTPELLIER	Montpellier	IG
20	TOULOUSE	Toulouse	IG
21	BORDEAUX	Bordeaux	IG
22	NANTES	Nantes	IG
23	TOURS	Tours	IG
24	RENNES	Rennes	IG
25	ANNECY	Annecy	IG
26	EVREUX	Evreux	IG
27	SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES	Paris	IG
31	LIMOGES	Limoges	IG
34	LA RÉUNION ²	Saint-Denis	IG
35	MARTINIQUE	Fort-de-France	} IG
36	GUADELOUPE	Abymes	
37	GUYANE	Cayenne	
38	ALSACE	Strasbourg	IG
40	GIE CEDIB	Lyon	IG

¹ Entité combinante

² clôture des comptes au 31 octobre 2012

³ IG : Intégration Globale

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes combinés 2013 du réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP) sont établis dans le respect des règles et principes comptables français et conformément au Règlement CRC n° 2002-12 entérinant l'avis CNC n° 2002-13 du 13 octobre 2002 relatif à l'élaboration des comptes combinés.

Les comptes combinés 2013 ont été arrêtés en appliquant les mêmes règles qu'en 2012.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses et principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- méthode du coût historique ;

et conformément :

- aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité du réseau et validées par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) le 2 novembre 2006,
- et aux dispositions légales et réglementaires françaises (Règlements CRC n°99-01 et n° 99-03).

Le réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP) a établi volontairement des comptes combinés au 31 mars 2013 qui couvrent une période de 12 mois.

1. Notion d'exercice comptable

La notion d'exercice « comptable » est différente de la notion d'exercice « congés ».

En effet, l'exercice comptable enregistre toutes les opérations financières intervenues durant une période de 12 mois (y compris le report à nouveau de l'exercice précédent) en les ventilant selon les exercices « congés » concernés, à savoir :

- Exercices « clos » (c'est à dire antérieurs à l'exercice « bilan ») ;
- Exercice « bilan » (c'est à dire exercice en liquidation) ;
- Exercice « en cours » (c'est à dire postérieur à l'exercice « bilan »).

Le résultat de l'exercice comptable peut alors se décomposer en 2 parties :

- Résultat des exercices « clos » (c'est à dire reliquat du ou des exercices « bilan » antérieurs) ;
- Résultat de l'exercice « bilan » qui est le résultat de l'exercice congés à la date de l'arrêté comptable.

Il y a donc un décalage entre le millésime de la date de l'arrêté comptable et la date de l'exercice « congés ».

Ainsi l'arrêté des comptes au 31 mars 2013 correspond à la clôture des comptes de l'exercice congés 2012.

2. Notion d'exercice congés

L'exercice « congés » comprend 2 parties :

- La première partie a trait à l'appel des cotisations ;
- La seconde partie a trait à la consommation par les salariés de leurs droits à congés.

3. Immobilisations

En ce qui concerne l'UCF, les immobilisations incorporelles et corporelles sont imputées à 100 % à la branche Congés, conformément à la décision prise à la clôture de ses comptes individuels au 31 mars 2007.

En revanche, les dotations aux amortissements sont réparties entre les deux branches de la même manière que les frais généraux, c'est-à-dire à 65% pour la branche Congés et 35% pour la branche Intempéries.

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

<i>Nature d'immobilisation incorporelle</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Logiciels	3 ans	33,33 %

3.1.1 Création du logiciel SIU

Les coûts de création du logiciel sont inscrits en immobilisations en cours, en conformité avec les principes comptables édictés notamment par l'avis du CNC des 9 janvier et 29 avril 1987 relatif au traitement comptable des dépenses de logiciels créés à usage interne.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, selon les dispositions du Règlement CRC n°2004-06, soit le prix d'achat augmenté des frais accessoires ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

<i>Nature d'immobilisation corporelle</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Installations, agencements	5 à 10 ans	20 % à 10 %
Gros œuvre	50 ans	2 %
Clos et couvert	20 ans	5 %
Equipements techniques	15 ans	6,66 %
Agencements intérieurs	7 ans	14,28 %
Matériel et mobilier de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %

3.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Adhérents

Les créances sur les entreprises adhérentes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur probable de recouvrement de celles-ci est inférieure à la valeur comptable.

5. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Les comptes bancaires figurent au bilan selon leur solde débiteur ou créditeur, en « disponibilités » ou en « dettes financières ».

En cas de « fusion de comptes » situés dans une même banque, la compensation est opérée.

Valeurs mobilières de placement

Les titres détenus en portefeuille sont inscrits à leur coût d'acquisition, constitué par le prix d'achat et les coûts d'achat directement attribuables. Ils sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la valeur liquidative des placements devient inférieure à la valeur comptable.

6. Provisions

Les provisions au passif du bilan représentent des dettes dont le montant ou l'échéance est incertain.

Elles sont comptabilisées en présence d'une obligation supportée par le réseau, ayant pour origine une réglementation, une loi ou des clauses contractuelles antérieures à la clôture de l'exercice précédent et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement.

7. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du réseau, tels que les cessions d'immobilisations, les régularisations sur rétrocessions, ...

NOTES RELATIVES AU BILAN COMBINÉ

DÉTAIL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU 31 MARS 2013

Données en €	Rubriques et postes	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				Valeur nette en fin d'exercice	
		Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Cumulés en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Cumulés en fin d'exercice
	Frais d'établissement	83 237	-	-	83 237	83 237	-	-	83 237	-
	Logiciels, droits et valeurs similaires	31 347 452	2 099 570	5 383 503	28 063 519	27 065 599	2 180 299	5 349 941	23 895 957	4 167 562
	Autres immobilisations incorporelles	3 189 146	3 912	-	3 193 058	3 145 800	34 782	-	3 180 582	12 476
	Immobilisations incorporelles en cours	11 830 394	5 734 849	418 214	17 147 028	-	-	-	-	17 147 028
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	767 138	146 564	767 138	146 564	-	-	-	-	146 564
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 217 367	7 984 894	6 568 855	48 633 406	30 294 636	2 215 081	5 349 941	27 159 776	21 473 630
	Terrains - Agencements et aménagements de terrains	20 835 490	612 550	741 009	20 707 031	551 602	32 639	-	584 241	20 122 790
	Constructions	91 777 983	10 812 068	11 352 078	91 237 973	40 624 606	6 998 228	5 236 753	42 386 081	48 851 891
	Matériels et outillages spécialisés	3 219 899	34 234	5 467	3 248 666	3 087 216	63 045	5 467	3 144 795	103 872
	Installations générales, agencements, aménagements divers	15 598 676	1 021 580	1 994 660	14 625 595	12 901 204	1 282 693	1 895 039	12 288 857	2 336 738
	Matériel de transport	875 058	323 543	196 075	1 002 527	527 742	185 804	168 437	545 109	457 418
	Matériel et mobilier de bureau	11 271 006	581 471	924 466	10 928 011	9 111 563	781 493	909 979	8 983 077	1 944 934
	Matériel informatique	13 678 670	1 774 218	3 974 759	11 478 129	11 460 411	1 777 073	3 791 618	9 445 867	2 032 262
	Immobilisations corporelles en cours	862 513	1 211 422	745 954	1 327 981	-	-	-	-	1 327 981
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	213 627	1 551 190	159 693	1 605 124	-	-	-	-	1 605 124
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	158 332 920	17 922 276	20 094 160	156 161 036	78 264 343	11 120 975	12 007 292	77 378 026	78 783 011
	Participations et créances rattachées à des participations	5 943 113	1 123 928	2 302 245	4 764 796	500 018	184 658	535 595	149 082	4 615 714
	Autres titres immobilisés	167 229	37 780	1 937	203 072	-	-	-	-	203 072
	Prêts	1 362 367	135 366	153 600	1 344 133	-	-	-	-	1 344 133
	Autres	157 618	501 746	26 384	632 980	76	-	-	76	632 903
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 630 327	1 798 820	2 484 167	6 944 980	500 095	184 658	535 595	149 158	6 796 822
	TOTAUX	213 180 614	27 705 990	29 147 182	211 739 422	109 059 073	13 520 714	17 892 827	104 686 960	107 052 462

§1. Actif immobilisé (Voir tableau « Détail de l'actif immobilisé » ci-avant)

Commentaires relatifs aux immobilisations :

- La hausse nette de +5,3 m€ des immobilisations incorporelles en cours correspond notamment à l'immobilisation des coûts de création du SIU au sein de l'UCF pour l'exercice 2012/2013.
- La diminution en valeurs brutes de -3,2 m€ des logiciels, droits et valeurs similaires correspond à la mise au rebut de « logiciels métier » de Caisses ayant migré sous d'autres systèmes.
- La diminution nette des immobilisations corporelles (-1,4 m€) est en partie liée à la cession de l'ancien siège social d'une Caisse (cf. note §14).
- Les immobilisations financières sont principalement constituées par des participations dans des SCI pour 3,4m€ ainsi que par des créances rattachées à ces participations pour 1,3 m€.

§2. Détail des créances adhérents

Données en €		
LIBELLES	31/03/2013	31/03/2012
Adhérents, cotisations ¹	1 453 473 805	1 181 683 597 ¹
Adhérents autres cotisations	101 815 308	63 135 127
Total (Brut) =	1 555 289 113	1 244 818 724
Dépréciation	(80 805 636)	(103 607 665)
¹ y compris créances douteuses, maj. retard et effets à recevoir		
TOTAL	1 474 483 476	1 141 211 059

¹ L'augmentation du poste s'explique principalement pour certaines Caisses par un changement lié à la comptabilisation des cotisations appelées sur exercice en cours au titre du 1^{er} trimestre 2013 ou de mars 2013 et leur neutralisation en produits constatés d'avance au 31 mars 2013.

§3. Détail des autres créances

Données en €

LIBELLES	31/03/2013	31/03/2012
Fournisseurs - Avances & avoirs à recevoir	297 635	115 837
Avances et prêts au personnel	94 253	128 287
Organismes sociaux	191 487	127 670
Etat, impôts & taxes assimilées	3 308	2 213
Produits à recevoir	825 966	1 312 913
Débiteurs divers	14 393 071	37 382 351 ¹
Dépréciation des comptes débiteurs	(2 096 916)	(2 011 258)
	12 296 155	35 371 092
TOTAL	13 708 802	37 058 013

¹ Ce solde comprend notamment des indemnités de congés payés indûment versées à des bénéficiaires (9,6 m€) en attente de récupération par les Caisses.

La variation du poste par rapport à l'an dernier s'explique principalement par :

- l'encaissement sur l'exercice 2012/2013 de la créance de 6,5 m€ que l'UCF détenait sur l'Etat (créance « apprentis ») et,
- le reclassement cette année des télé-règlements d'une Caisse au niveau des adhérents, puisque ceux-ci ne sont mouvementés qu'au moment de l'encaissement effectif des paiements (date de valeur), soit en début de mois suivant (14,7 m€).

§4. Valeurs mobilières de placement

Détail du portefeuille

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2013	31/03/2012
Obligations	77 583 832	121 538 770
Bons du Trésor et Bons de caisse à court terme	1 000 000	0
SICAV	1 150 995 670	1 441 633 844
FCP	4 143 392 535	3 839 532 586
TCN	117 310 629	153 337 910
Billets de trésorerie	47 111 598	52 738 458
CDN	11 500 000	31 700 000
Titres négociables de maturité inférieure à 5 ans	94 796 177	155 312 018
Comptes à terme	194 416 956	187 264 930
Autres placements	619 815 110	591 160 503
Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées	11 054 223	12 182 289
Valeur brute =	6 468 976 731	6 586 401 309
Provision pour dépréciation	(32 770 952)	(76 494 708)
TOTAL (NET)	6 436 205 778	6 509 906 601

Au 31 mars 2013, la valeur de marché du portefeuille s'élève à 6,46 Mds€.

§5. Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance concernent essentiellement le montant des charges et produits techniques comptabilisés sur l'exercice comptable, mais concernant l'exercice congé 2013 (cf. Principes comptables 1. et 2. ci-avant sur la différence entre les exercices « comptable » et « congés »).

Charges constatées d'avance

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2013	31/03/2012
Charges constatées d'avance	3 828 467	2 984 268
Charges réglées sur congés : exercice n + 1	75 386 113	61 106 753
TOTAL	79 214 579	64 091 021

1 L'évolution du poste s'explique principalement par une augmentation du règlement de congés pris par anticipation.

Produits constatés d'avance

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2013	31/03/2012
Produits constatés d'avance	1 478 671	1 883 787
Cotisations appelées sur congés : exercice n + 1	6 418 285 102	6 043 070 090 ¹
Cotisations émises sans engagement de congés	261 077 174	271 500 321
TOTAL	6 680 840 947	6 316 454 197

¹ L'évolution de ce poste est à mettre en relation avec l'augmentation des créances adhérents : cf. note §2.

§6. Fonds gérés

Ce compte représente les fonds gérés par l'UCF pour le compte de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics).

Les textes constitutifs de l'OPPBTP prévoient en effet que l'UCF (ex-Caisse Nationale de Surcompensation) assure la collecte des cotisations et le paiement des dépenses de l'OPPBTP.

A ce titre, des comptes financiers sont ouverts en banque au nom de l'UCF du réseau Congés Intempéries BTP.

Ces fonds figurent pour un montant identique à l'actif du bilan combiné sous la rubrique « Fonds gérés » et au passif sous la rubrique « Comptes gérés ».

§7. Fonds propres

Données en €	Réserves			Report à nouveau	Résultat	Total des fonds propres
	légale	statutaire	autres			
Situation au 31/3/10 =	1 086 396	461 968 677	331 574 852	49 517 505	(36 235 588)	807 911 842
Affectation du résultat 09/10	-	(77 132 900)	26 556 626	4 336 064	46 240 210	0
Rétrocessions	-	-	(46 964 231)	(6 567 250)	(10 004 622)	(63 536 103)
Résultat au 31/3/11	-	-	-	-	(45 129 715)	(45 129 715)
Situation au 31/3/11 =	1 086 396	384 835 778	311 167 248	47 286 318	(45 129 715)	699 246 024
Impact CNETP (arrêté intérimaire) N-1 : 30 juin 2011/N : 31 mars 2012			(8 844 204)		(5 289 332)	(14 133 536)
Affectation du résultat 10/11	-	(15 952 543)	(22 959 986)	(10 513 828)	50 419 047	992 691
Rétrocessions	-	-	(7 699 973)	(2 666 717)	-	(10 366 690)
Résultat au 31/3/12	-	-	-	-	(101 328 756)	(101 328 756)
Situation au 31/3/12 =	1 086 396	368 883 235	271 663 084	34 105 774	(101 328 756)	574 409 732
Affectation du résultat 11/12	79 163	(50 415 807)	1 742 414	(52 734 526)	101 328 756	(0)
Rétrocessions	-	-	-	(4 764 479)	-	(4 764 479)
Résultat au 31/3/13	-	-	-	-	(15 526 036)	(15 526 036)
Autres	-	-	-	(2 963 527)	-	(2 963 527) ¹
Situation au 31/3/13 =	1 165 559	318 467 428	273 405 498	(26 356 758)	(15 526 036)	551 155 690

¹ Cette rubrique correspond essentiellement à l'impact - en ouverture d'exercice - du changement de méthode de comptabilisation de la provision pour engagement de retraite d'une Caisse (2,7 m€).

Sur l'exercice clos le 31 mars 2013, les Caisses ont effectué des rétrocessions d'un montant de 4,76 m€ au titre de l'exercice précédent.

§8. Provisions pour risques et charges

Données en €

NATURE	En début d'exercice	Retraitement Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	En fin d'exercice
Provisions pour risques	16 068 786		13 917 486	7 815 649	22 170 623 ¹
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	3 688 223	2 699 515	1 745 639	1 060 592	7 072 785 ²
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	361 262 191	0	245 414 380	333 130 431	273 546 140
Autres provisions pour charges	3 820	(18 990)	18 990	3 820	0
TOTAUX	381 023 020	2 680 525	261 096 495	342 010 492	302 789 548

1 Au 31 mars 2013, les provisions pour risques concernent essentiellement :

▪ l'UCF

La provision sur les cotisations PROBTP à payer au titre du 1er trimestre 2013 conformément aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité de l'UCF et validées par le CNC le 2 novembre 2006. 5 888 560 €

▪ la Caisse de la Réunion a constitué une provision destinée à couvrir le supplément de charges sociales que la Caisse aurait à acquitter en cas de suppression des exonérations consenties dans le cadre des différentes lois d'orientation pour l'Outre Mer. 7 050 159 €

▪ cf. « Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice » 7 000 000 €

2 14 entités comptabilisent leurs engagements. Au 31 mars 2013, le montant de la provision pour indemnités de départ en retraite comptabilisée s'élève à 7,07 m€. Conformément à l'option prévue à l'article 9, 3^{ème} alinéa du Code de Commerce, les provisions pour indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées partiellement.

Par ailleurs, un changement de méthode comptable a conduit une Caisse à comptabiliser un ajustement de 2,7 m€ en corrigeant ses fonds propres à l'ouverture.

§9. Emprunts et dettes financières diverses

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2013	31/03/2012
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	1 266
Dépôts et cautionnements reçus	5 315	38 691
Comptes bancaires créditeurs	31 636 230	18 150 602 1
TOTAL	31 641 545	18 190 559

1 L'augmentation du poste est principalement le fait d'opérations d'arbitrages sur placements financiers non débouclées au 31 mars 2013 notamment en raison des dates de valeurs (journée du 31 mars 2013 fériée).

§10. Autres dettes

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2013	31/03/2012
Fournisseurs	5 975 567	6 526 502 ¹
Adhérents créditeurs	25 545 444	28 965 776
Organismes professionnels	96 830 374	91 705 095 ²
Dettes liées au personnel	16 026 543	14 245 762
Charges sociales sur indemnités de CP	146 464 335	198 711 877 ³
Impôts & taxes	5 618 717	4 581 720
Autres dettes	605 081 186	463 125 336 ⁴
TOTAL	901 542 166	807 862 069

¹ Ce poste concerne notamment les dépenses engagées par l'UCF dans le cadre du projet SIU.

² Ce poste représente le montant des cotisations collectées par les Caisses du réseau CI-BTP pour le compte des organismes sociaux et professionnels régionaux et nationaux.

³ La diminution de ce poste est à mettre en relation avec l'obligation pour les Caisses de régler mensuellement les cotisations Pôle Emploi. Jusqu'à la fin de l'année 2012, les Caisses disposaient de la faculté de régler ces cotisations en une seule fois en fin d'année.

⁴ Ce solde concerne notamment :

▪ des dettes de l'UCF :

- relatives aux remboursements intempéries restant à reverser aux entreprises adhérentes 21 504 248 €

- concernant les cotisations congés à payer calculées sur les indemnités versées au titre des intempéries pour 33 562 087 € et de PROBTP pour 11 970 508 € contre respectivement 33 573 661 € et 16 391 680 € l'an dernier 45 532 595 €

- relatives aux frais de perception sur salaires et arrêts à devoir aux caisses au titre de la campagne en cours 1 050 659 €

▪ des indemnités de congés relatives à des demandes de congés connues par les Caisses au 31 mars 2013 et concernant la période allant jusqu'au 30 avril (période d'exercice des congés) contre 309 705 439 € pour l'exercice précédent. Cette variation importante résulte d'une meilleure approche statistique, cette année, du calcul des provisions pour congés et de l'impact de reclassement pour 88 m€ pour une Caisse de ses indemnités comptabilisées à tort l'an dernier en « provisions pour congés restant dûs » 457 625 337 €

▪ des indemnités de congés payés, soit en attente de paiement, soit à réexpédier 7 474 524 €

▪ des cotisations qui ne peuvent être imputées de façon certaine ou définitive à un compte déterminé au moment de leur encaissement en banque 11 239 607 €

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT COMBINE

§11. Résultat technique combiné

Données en €

LIBELLES	Ex. 2012/2013	Ex. 2011/2012
Cotisations	6 594 461 610	6 471 743 155
Ristournes distribuées	(5 151 000)	(5 100 273)
Reprises sur provisions à caractère technique	367 688 879	333 550 620
Produits techniques =	6 956 999 489	6 800 193 502
Indemnités	6 746 419 753	6 554 700 555
Pertes sur créances irrécouvrables	25 813 276	26 033 804
Dotations aux provisions à caractère technique	249 435 536	338 767 397
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 000 000	0 ¹
Charges techniques =	7 028 668 565	6 919 501 757
RÉSULTAT TECHNIQUE	(71 669 076)	(119 308 254)

Le résultat technique de l'exercice 2012/2013 s'est amélioré en raison, notamment, de l'amélioration relative du résultat technique de la branche intempéries de l'UCF qui – avant retraitements de combinaison – passe de -50,9 m€ en 2011/2012 à -14,2 m€ en 2012/2013 et du fait de l'augmentation des taux d'appel des cotisations congés et intempéries.

1 Cf. « événements postérieurs à la clôture de l'exercice »

§12. Résultat d'exploitation combiné

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	Ex. 2012/2013	Ex. 2011/2012
Autres produits de gestion courante	13 490 815	13 432 068
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	9 095 705	9 833 408
Transferts de charges d'exploitation	1 903 451	1 717 104
Produits d'exploitation =	24 489 971	24 982 580
Services et autres services extérieurs	40 156 984	40 199 177
Impôts et taxes	7 054 807	6 971 673
Charges de personnel	67 655 044	65 550 316 ¹
Autres charges de gestion courante	3 079 704	1 950 481 ²
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 867 839	17 152 711
Impôts sur revenus financiers	4 038 173	3 361 728
Charges d'exploitation =	140 852 550	135 186 086
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(116 362 579)	(110 203 506)

¹ L'augmentation de cette rubrique est liée à l'embauche de quelques collaborateurs pour subvenir aux besoins du projet informatique SIU et au versement d'indemnités de départ dans plusieurs entités du réseau.

² L'augmentation des « autres charges de gestion courante » est notamment liée à l'accroissement des pertes sur créances devenues irrécouvrables.

§13. Résultat financier combiné

<i>Données en €</i>	Ex. 2012/2013	Ex. 2011/2012
LIBELLES		
Revenus des titres de placement	27 262 078	27 932 877
Plus-values sur cessions de titres de placement	103 871 872	90 850 641 ¹
Majorations de retard et autres pénalités	16 810 667	18 680 846
Autres produits financiers	2 058 201	971 234
Reprises sur provisions à caractère financier	86 346 400	72 553 790
Produits financiers =	236 349 218	210 989 388
Moins-values sur cessions de titres de placement	13 920 332	23 603 276 ¹
Autres charges financières	6 211 915	4 971 239
Dotations aux provisions à caractère financier	46 400 920	69 524 728
Charges financières =	66 533 167	98 099 243
RÉSULTAT FINANCIER	169 816 052	112 890 145

¹ Le résultat net de cession des titres de portefeuille s'élève à 89,9 m€ sur l'exercice contre 67,2 m€ l'an dernier.

§14. Résultat exceptionnel combiné

<i>Données en €</i>	Ex. 2012/2013	Ex. 2011/2012
LIBELLES		
Produits exceptionnels de l'exercice	726 718	1 619 938
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	1 890 838	3 700 424 ¹
Prix de cession des immobilisations	2 980 878	3 149 733 ²
Autres produits exceptionnels	173 404	910 495
Reprises de provisions à caractère exceptionnel	0	8 077 574 ³
Produits exceptionnels =	5 771 838	17 458 165
Charges exceptionnelles de l'exercice	1 426 287	793 796 ⁴
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	777 734	466 788
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	794 155	839 982 ²
Dotations aux provisions à caractère exceptionnel	84 095	64 741
Charges exceptionnelles =	3 082 272	2 165 306
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 689 567	15 292 859

¹ Les produits sur exercices antérieurs concernent le plus souvent l'annulation de chèques non débités. Pour mémoire, l'an dernier, cette ligne concernait – pour une Caisse – la régularisation, de rétrocession non réalisée pour 1,8 m€.

² Comme l'an dernier, le résultat net de cession concerne essentiellement la vente de l'ancien siège social d'une Caisse.

³ Pour mémoire, l'an dernier, l'UCF avait repris la provision qu'elle avait antérieurement constituée pour faire face au risque de non paiement de la créance qu'elle possédait sur l'Etat (6,2 m€).

⁴ Les charges exceptionnelles comprennent notamment 480 k€ liés à la liquidation de deux anciennes entités du réseau, une régularisation liée au régime intempéries (403 k€) pour une Caisse et des dépenses de nature exceptionnelle engagées lors de la réhabilitation des locaux d'une Caisse (153 k€).

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

En matière d'indemnités de départ en retraite et sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP :

- 11 entités ont souscrit des assurances afin de couvrir leurs engagements au titre des indemnités de départ à la retraite de leurs salariés,
- 14 estiment et comptabilisent dans leurs comptes leurs engagements en matière de départ à la retraite (7,07 m€),
- 5 estiment leurs engagements en matière de départ à la retraite (3,4 m€),
- 1 entité n'a pas estimé son engagement en matière de départ à la retraite, son personnel ayant été transféré à l'UCF au 1er septembre 2013.

Droit individuel à la formation (DIF)

Sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP, le nombre d'heures restant acquises aux salariés dans le cadre du DIF au 31 mars 2013 s'élève à 94 199 H.

Effectif temps plein (ETP)

Sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP, l'ETP moyen annuel est de 987 salariés au titre de l'exercice 2013 contre 1009 salariés au titre de l'exercice précédent.

Tableau des flux de trésorerie (TFT)

Conformément à l'exemption du 2 novembre 2006 accordée par le Conseil National de la Comptabilité, l'élaboration de ce tableau ne constitue pas une obligation.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Une Caisse des DOM a fait l'objet d'un contrôle par la Caisse de sécurité sociale locale. Une lettre d'observations en date du 17 octobre 2013 a été reçue, remettant en cause le bénéfice des exonérations de charges au titre de la Loi pour le Développement Economique des Outre Mer (LODEOM). Cette lettre précise un rappel de cotisations et contributions de sécurité sociale, d'assurance chômage et de cotisations au régime de garantie des salaires pour un montant de 6,5 M€ portant sur la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2012. La Caisse a contesté ce rappel par deux lettres en réponse du 18 novembre et du 6 décembre 2013.

Une provision pour risques et charges a été comptabilisée au 31 mars 2013 – dans les comptes combinés – pour 7 m€ afin de couvrir le risque jusqu'au 31 mars 2013.